

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi et aux dispositions statutaires, l'Assemblée Générale Ordinaire organisée ce jour est l'occasion pour le Conseil d'Administration de vous présenter et de soumettre à votre aimable approbation le rapport de gestion et les états financiers annuels de votre banque, audités et arrêtés au 31 décembre 2024.

## I- ENVIRONNEMENT

### **I.1. Perspective économique globale**

Dans un contexte marqué par le repli progressif de l'inflation et des taux d'intérêt, l'économie mondiale devrait croître de 2,7 % en 2025 et 2026, soit un taux comparable à celui de 2024. Dans les économies en développement, la croissance se consolidera autour de 4% au cours des deux prochaines années, mais cette performance, en deçà des niveaux pré-COVID, ne sera pas suffisante pour permettre les progrès nécessaires à la réduction de la pauvreté et, plus largement, à la réalisation des objectifs de développement.

La croissance économique mondiale de 2,8 % en glissement annuel est conforme à la moyenne à long terme. L'économie américaine ralentit mais reste un pilier important de l'économie mondiale. La croissance américaine devrait passer de 2,6 % en 2024 à 1,7 % en 2025, avant de remonter à 2,2 % en 2026. L'Europe montre des signes de reprise, même si l'Allemagne devrait rester en récession jusqu'à la fin de 2024.

L'économie chinoise est toujours ébranlée par la crise immobilière actuelle. Il y a au moins 65 millions de logements vides en Chine. Soit suffisamment de maisons pour loger l'ensemble de la population française. Ce taux d'inoccupation mine la confiance du secteur privé. Les mesures de soutien prises par le gouvernement n'apportent encore que peu de soulagement. Mais cette situation est sur le point de s'aggraver. Des mesures de soutien substantielles ont encore été annoncées récemment. Nous prévoyons que la Chine connaîtra une croissance d'environ 5 % en 2024, avant de retomber à un peu plus de 4 % en 2025-2026.

### **I.2. Perspective économique de l'Afrique subsaharienne**

La croissance en Afrique subsaharienne devrait se consolider pour atteindre 4,1 % en 2025, puis 4,3 % en 2026, sur fond de reflux de l'inflation et d'assouplissement des conditions financières. Si la croissance régionale a été plus faible qu'attendu en 2024, les prévisions ont été revues à la hausse pour 2025 et 2026, à hauteur de +0,2 et 0,3 point de pourcentage respectivement. Ces moyennes masquent toutefois des disparités importantes. Le Nigéria et l'Afrique du Sud resteront à la traîne du reste de la région, malgré la reprise de la croissance prévue dans les deux pays. Si l'on exclut les deux plus grandes économies d'Afrique subsaharienne, la croissance régionale devrait grimper à 5,3 % en 2025-2026. Les économies exportatrices de produits

industriels (à l'exclusion du Soudan) devraient se redresser à mesure que la consommation des ménages s'améliore, entraînant le rebond du secteur des services.

Dans un contexte de baisse de l'inflation, la réduction progressive des taux directeurs devrait stimuler la consommation privée et l'investissement dans de nombreuses économies d'Afrique subsaharienne sur la période de prévision. Dans le même temps, en raison des niveaux élevés d'endettement et de la hausse des coûts d'emprunt, les marges de manœuvre budgétaires seront limitées, ce qui continuera de peser sur les dépenses publiques dans l'ensemble des pays de la région. Les soldes budgétaires devraient continuer à s'améliorer, mais à un rythme plus modéré. Les déficits primaires devraient globalement se résorber au cours de la période de prévision, avec une baisse des déficits dans les pays pauvres en ressources et une augmentation des excédents dans les pays exportateurs de produits de base.

Le revenu par habitant en Afrique subsaharienne devrait progresser en moyenne de 1,7 % par an en 2025 et 2026, soit un taux inférieur à la croissance moyenne des économies émergentes et en développement (même en excluant la Chine et l'Inde). L'Angola, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale et le Soudan devraient même enregistrer une chute de leur revenu par habitant sur la période de projection. Environ 30 % des économies de la région n'auront pas retrouvé leurs niveaux de PIB par habitant pré COVID d'ici à 2026, soit autant d'années perdues sur le front de la progression des revenus et de la réduction de la pauvreté.

### **I.3. Au plan national**

Les perspectives économiques du Bénin sont favorables. Le démarrage de plusieurs unités de production industrielle et l'accélération des projets d'infrastructure publique devraient maintenir la croissance à un niveau élevé de 6,5 % en 2024 et de 6,2 % en 2025.

L'inflation devrait rester inférieure à 3 % à court terme. Grâce aux réformes visant à améliorer l'administration fiscale, le déficit budgétaire devrait continuer à diminuer pour atteindre 3 % en 2025. Le déficit du compte courant devrait se contracter pour atteindre 4,4 % en 2024 et 4,2 % en 2025 grâce à l'augmentation des exportations de produits manufacturés.

Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives concernent le déclin des échanges avec le Nigeria, les effets négatifs du changement climatique, la détérioration de la situation sécuritaire dans le nord et l'incertitude liée à la sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Pour renforcer sa résilience économique, le pays devrait accélérer la transformation économique initiée à travers la zone industrielle de Glo-Djigbé, dans le but de remonter la chaîne de valeur ajoutée des produits agricoles, y compris le coton. L'accent devrait également être mis sur l'action et la résilience climatiques.

## **II- BILAN DES ACTIVITES DE LA BANQUE ET ANALYSE DES RESULTATS**

### **II.1 - Gouvernance d'entreprise**

L'année 2024 a enregistré quatre (04) réunions du Conseil d'Administration, aux dates ci-après : 11 mars ; 17 mai ; 04 septembre et 06 décembre 2024.

Les Comités techniques du Conseil d'Administration, au nombre de trois (03), ont eux aussi, tenu régulièrement leurs réunions, 3 ou 4 semaines avant celles du Conseil d'Administration. Ainsi, les comités ont comme de tradition, tenu leurs réunions en prélude à celles plénières du Conseil d'Administration et ce, les 14 et 15 février pour le premier trimestre ; les 18 et 19 avril pour le deuxième trimestre ; les 07 et 08 août pour le troisième trimestre et les 13 et 14 novembre 2024 pour le quatrième trimestre.

Dans l'ensemble, le Conseil et ses comités ont fonctionné normalement, sans anomalie, avec à l'appui, des décisions utiles et importantes, continuant ainsi d'orienter la Banque et de contribuer à sa vie et à son développement.

Il convient de rappeler que UBA Bénin n'étant pas encore une Banque systémique, bien qu'aspirant à l'être, n'a jusque-là d'obligation que de mettre en place que les 2 Comités techniques suivants :

- **Un Comité d'Audit**
- **Un Comité de Gestion des Risques**

Quant au 3<sup>e</sup> comité, le Comité des Finances et de Gouvernance, son intitulé a changé et est devenu Comité de Gouvernance et des Affaires Générales.

En effet, ce dernier comité, volontairement mis en place par la Banque, permet au Conseil, de gérer certaines autres questions non couvertes par les 2 premiers comités.

Dans l'ensemble et de façon générale, le Conseil d'Administration et ses comités spécialisés ont affiché une très bonne assiduité dans la tenue de leurs réunions et ce, à bonne date.

De façon globale, tous les Administrateurs ont quasiment enregistré une participation de 100% aux réunions des comités et du conseil, ce qui traduit un sens de responsabilité et un engagement plus accru.

Les Administrateurs, à travers des contributions aussi variées que riches, ont pu donc impacter positivement la qualité des travaux du Conseil d'Administration. Il s'est agi parfois de discussions très éprouvées desquelles sortent toujours des décisions consensuelles dont la mise en œuvre, contribue à l'éclosion d'une meilleure qualité de gouvernance telle qu'actuellement notée qui assure un meilleur épanouissement de la Banque et son personnel.

Témoins de cette gouvernance, les résultats annuels de l'exercice 2024 qui comme ceux des années précédentes et depuis plusieurs années, connaissent une croissance sûre et continue.

C'est dire que l'accompagnement dont bénéficie la Banque de la part de son Organe Délibérant, est utile et appréciable, avec parfois une implication directe et d'un investissement total (sans être gestionnaires de fait), de ses membres, aux côtés de la Direction Générale, dans la résolution de telle ou telle autre préoccupation.

La disponibilité du Conseil et de ses membres, toujours prêts à se réunir selon le besoin, se traduit à travers les nombreuses réunions extra, convoquée parfois d'urgence, telles que retracées ci-dessus.

Somme toute, l'année 2024, même si elle n'a pas vu réaliser totalement le budget assigné en matière de résultat, a quand même enregistré un niveau honorable de réalisation, soit **84 pour cent**, permettant ainsi à la Banque d'être éligible au BONUS, toute chose devant encourager le personnel qui recevrait en retour, quelques retombées de ses efforts et sacrifices au service de la Banque.

## **II-1. A - Des activités au sein des Comités**

Des nombreuses recommandations faites par les comités au Conseil, on peut en citer quelques-unes, importantes à savoir :

### **A.1- Du Comité Audit :**

- Plan d'actions pour la correction des anomalies relevées lors de la revue externe assurance qualité ;
- Opérationnaliser une différenciation voire une classification au niveau des risques
- Le renforcement des compétences des auditeurs dans les domaines des risques opérationnels, de liquidité et du marché ;
- Tenir une réunion interbancaire au niveau de GIM pour poser les problèmes enregistrés et revenir sur les mesures à prendre pour éviter de léser les banques
- La mise en place d'une checklist en matière de conformité de la réglementation
- Rendre compte de l'état d'avancement de la mise à jour de l'outil ACTIMIZE,
- Anticiper sur les manquements à la réglementation en général, et en particulier de veiller notamment à se conformer strictement aux exigences en matière de protection des données personnelles afin d'éviter toute nouvelle situation malencontreuse ;
- La Correction de la situation de défaillance au niveau des dossiers d'ouverture de compte précédemment existants, ceci créant une insuffisance très critique au niveau de la Banque.
- La rigueur dans l'application des règles et procédures et la fermeté dans la sanction des manquements enregistrés ;
- L'apurement de tous les suspens à la fin de l'année 2024 au plus tard.
- La Correction des constats encore ouverts ;
- L'approbation du Plan de travail des commissaires aux comptes sur 2025
- L'approbation du programme pluriannuel d'audit et du plan d'audit 2025
- L'approbation du programme d'activités 2025 de la direction de la Conformité

### **A.2- Du Comité de gestion des risques :**

- La poursuite du processus de domestication des procédures afin de mieux organiser les activités au sein de la Banque ;
- La recommandation de dossiers de crédit à l'approbation du Conseil ;
- Des recommandations de procédures à l'approbation du Conseil ;
- La poursuite du recouvrement des créances sur les dossiers
- Promouvoir le crédit scolarité ;
- Concernant les pays de l'AES, faire une note au Conseil sur les engagements à y prendre
- Respecter le délai imparti pour communiquer le Plan d'action en vue de l'augmentation du capital de la Banque, dans le strict respect de la réglementation.
- Veiller à maintenir la qualité du portefeuille et son développement

- Prévoir une stratégie appropriée pour le développement du prêt programme crédit scolaire ;
- L'approbation des NORME IRFS 9 – Cadre des pertes de crédit attendues

### **A-3 Du Comité des Finances et de Gouvernance**

Au niveau de ce comité, ont été obtenus :

- Engager les actions devant permettre de réaliser raisonnablement le budget d'investissement et éviter le score de 17,1% réalisé en 2023.
- Lancer très rapidement la mise en œuvre des différentes stratégies retenues pour l'année 2024,
- Inclure dans la liste des pays politiquement exposés et précédemment connus, le Sénégal actuellement en proie à de vives manifestations populaires depuis la décision prise par le Président Macky Sall de reporter au 15 Décembre 2024, les élections présidentielles normalement prévues pour le 25 Février 2024.
- Rester très prudent sur la relation avec l'ensemble des pays actuellement exposés sur le plan politique : ne pas augmenter l'exposition de la Banque sur ces pays et se limiter à l'existant, se limiter notamment aux expositions affichées par les filiales UBA dans ces pays.
- Communiquer, les conclusions de la rencontre du 29 Avril 2024, entre UBA BENIN et la Commission Bancaire :
- Sursoir au recours à un cabinet de recouvrement et continuer pour l'instant avec le personnel dédié.
- Faire établir une cartographie de la ville de Calavi en matière de couverture géographique en GAB et ce, pour une meilleure décision ;
- Développer les prêts-programme dont certains sont restés sans utilisation alors qu'ils constituent une mine sûre pour la Banque.
- Travailler à consommer le budget d'investissement qui devrait permettre à la Banque de se doter des équipements indispensables au bon déroulement des activités.
- Travailler sur la mise à jour des attributions du nouveau comité de Gouvernance et des Affaires Générales en transférant vers le comité d'Audit, toutes les attributions financières précédemment relevant de l'ancien comité des Finances et de Gouvernance devant être renvoyées vers le comité d'Audit.
- Penser à réduire progressivement le pourcentage des agents intérimaires en optant pour des permanents
- Organiser une enquête sur les conditions d'utilisation des cartes surtout les cartes pré-payées pour mieux orienter sur les choix de tarification en interne
- L'examen du plan stratégique de la Banque sur 2024/2028 ;
- La poursuite de l'apurement des droits à congés accumulés par le personnel ;
- Le suivi de la mise en œuvre correcte des dispositions des Circulaires de la Commission Bancaire et ce, en vue d'une bonne Gouvernance au sein de la Banque ;
- Le suivi de la bonne exécution du budget d'investissement, dans le cadre de l'atteinte des objectifs globaux fixés pour l'exercice ;
- Les divers plans d'actions annuels 2025 des comités du Conseil
- Le constat de la fin de mandat de certains Administrateurs ;
- L'évaluation régulière des titres de participation détenues par la Banque.
- L'approbation de la Politique de Confidentialité à UBA
- L'approbation de la Politique de rémunération des Administrateurs
- L'adoption du Règlement Intérieur révisé du Conseil d'Administration

- L'approbation de la déclaration de dividendes suite à l'arrêté des comptes au 30 juin 2024

### **II-1.B Des activités du Conseil**

Parti des recommandations de ses 3 comités, le Conseil, dans son rôle d'Organe Délibérant a, à travers ses nombreuses décisions, contribué au rayonnement et au développement de la Banque. Dans ce cadre et le long de l'année 2024, il a :

- Doté la Banque de nouvelles procédures mises à jour en fonction de l'évolution de la législation, de la technologie ou simplement en fonction des contingences économiques du Bénin, de la sous-région ou même mondiales
- Convoqué et organisé, 1 Assemblée Générale des actionnaires, pour faire décider de la distribution de dividendes, au titre de l'arrêté des comptes de l'exercice 2023 ;
- Approuvé le budget de fonctionnement et le budget d'investissement pour l'exercice 2025 ;
- Tenu au total quatre (04) réunions du Conseil d'Administration au titre de l'année 2024.
- Approuvé l'organigramme amendé de la Banque ;
- Adopté un Plan de succession au sein de la Banque ;
- Approuvé la cartographie des risques mise à jour ;
- Approuvé plusieurs procédures domestiquées au sein de la Banque notamment, la Politique de durabilité environnementale et de gestion des risques sociaux, socle de nombreuses autres politiques de crédit ;
- Adopté le Plan annuel de formation des Administrateurs pour l'année 2025 ;
- Approuvé de nombreux autres documents de base de travail de la Banque aux fins de la doter des instruments nécessaires à la professionnalisation de ses agents ;
- Ratifié le renouvellement du découvert de 10 millions d'Euros avec UBA Plc ;
- Constaté la fin imminente du mandat de 2 Administrateurs,
- Approuvé le Plan stratégique 2024/2028 avec son plan d'actions,
- Adopté le budget de la Banque pour 2024 ;
- Adopté le rapport d'évaluation du Conseil d'Administration ;
- Adopté un Manuel de 17 procédures Internes spécialement sur la Prévention du Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme ;
- Approuvé les supports d'évaluation des fonctions clés au sein de la Banque.

Le Conseil d'Administration, dans l'optique d'assumer son rôle et les responsabilités qui sont les siennes, n'a pu se contenter des sessions trimestrielles programmées, pour suivre les activités de la Banque et le respect de certaines exigences dont il est garant, à l'égard du Régulateur et du superviseur et même des actionnaires.

Pour ce faire et faisant usage de ses prérogatives, le Conseil d'Administration, s'enquiert de certaines situations sur lesquelles des rapports spécifiques sont parfois demandés.

De façon générale et en dehors des sessions formelles du Conseil, les Présidents des comités du Conseil, le Président du Conseil et tous Administrateurs, se préoccupent de la correction des exceptions d'audit, ce qui assure d'une meilleure gouvernance.

L'autre point d'implication des Administrateurs, a été celui de la gestion des divers déguerpissements de la Banque qui ont créé une certaine pression mais qui finalement, a été assez bien jugulée.

Ainsi, avec la franche collaboration de l'ANDF, les diligences ont été entreprises pour la prise de possession définitive du nouveau site mis à la disposition de la banque par l'Etat Béninois. Les échanges de titres ont été effectués et l'acte a été signé par les deux parties pour une jouissance effective à compter du 31 décembre 2025.

Il est à rappeler ici, que pour les besoins d'aménagement de la zone portuaire, le Gouvernement avait décidé d'exproprier la Banque de son site historique abritant l'Agence Principale (AGP) et faisant face au siège de la BCEAO à Cotonou.

### **II-1.C Du renforcement des capacités des Administrateurs**

Les membres du Conseil d'administration, tel que désormais recommandé par le Régulateur et aux fins d'accroître leurs capacités d'intervention et d'appui à la Banque, ont pu bénéficier d'un programme de formation tout le long de l'année 2024.

Devenue une priorité faisant l'objet d'une planification annuelle avec des présentations trimestrielles, le plan de formation régulièrement adopté par le Conseil, a été exécuté avec les thèmes suivants, présentés au rythme des réunions du Conseil :

Pour l'exercice 2024 donc, le Plan de formation adopté en la 186è session plénière du Conseil le 08/12/2023, avait prévu 4 sessions de formation à raison d'une session par trimestre.

- Ainsi, le thème portant sur les «rôles et responsabilités du Conseil d'Administration en matière de gestion des risques liés à l'externalisation a été la première présentation faite le 11 Mars 2024 ;
- Celui portant sur Les Normes IRFS, présenté en prélude à la session du Conseil tenue le 17 Mai 2024 ;
- Au titre du 3è trimestre, a été présenté, le thème portant sur La nouvelle Loi uniforme relative à la LBC/FT/FP et ses principales évolutions et enjeux ;
- Quant au 4è trimestre, le thème de la formation a porté sur « Les principales attentes du Régulateur relatives à la gouvernance et aux risques (crédit, liquidité et opérationnel »

Dans une logique de brassage ou selon l'intérêt des thèmes, tout l'organe exécutif ou certains cadres/Directeurs de la Banque sont conviés à ces sessions de formation et contribuent d'ailleurs parfois, à travers des questions ou apports, à une meilleure animation de la session. Ce mixage offre donc l'occasion d'un brassage d'idées, toute chose impactant davantage la qualité des débats et bénéficiant à tous les participants.

Mais il est à mentionner qu'en sus de ces sessions organisées directement par la filiale du BENIN, se trouvent également celles organisées spécialement par le groupe, au profit des Administrateurs et pilotées par UBA ACADEMY. Il s'agit de formations directes

ou de masters-class auxquels ils sont directement conviés, par le Groupe, à l'instar des Administrateurs des autres filiales du groupe.

Au nombre de ces formations, figure, celle en ligne, organisée annuellement par le groupe, aussi bien au profit des Administrateurs que du personnel, sur la Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme.

Cette formation devenue une obligation au moins annuelle, porte chaque année, sur l'un des aspects spécifiques de la Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme.

Un examen sanctionne la fin de la formation et donne lieu à un certificat.

Désormais et tel qu'il a d'ailleurs déjà été fait pour l'année 2024, le Plan de formation tient plus compte des exigences réglementaires édictées par le Régulateur dont le Conseil reste le seul garant, dont le respect requiert plus d'information et de formation au profit des Administrateurs.

## **II-1. D Gouvernance au sein du Conseil d'Administration**

### **D-1 Les mouvements au sein du Conseil**

L'effectif du Conseil d'Administration, aura été très stable au cours de l'année 2024, malgré la non-conformité de la composition de ses comités.

Il a été enregistré l'entrée au cours de l'année 2024 d'un nouvel Administrateur.

### **D.2 La prorogation de l'échéance du mandat de deux Administrateurs**

En perspective de la fin de mandat de deux (02) Administrateurs prévue à l'issue de la présente Assemblée Générale, le Conseil d'Administration recommande à la présente Assemblée Générale, la ratification de la prorogation de l'échéance du mandat des Administrateurs Honoré SESSINOU et Marcel OGOUNDELE.

Une résolution aux fins de ratification de cette prorogation de l'échéance est soumise à la présente Assemblée Générale.

### **D-3 Effectif du Conseil d'Administration**

Avec l'entrée du nouvel Administrateur, Madame Violette Aurelie Adébayo AFFOYON épouse DJIDJOHO, l'effectif du Conseil passe à dix (10) membres, avec une répartition par catégorie de : 1 Administrateur Exécutif (ED), 5 Administrateurs Indépendants (INED) et 4 Administrateurs Non-Exécutifs (NED).

Cette configuration catégorielle du Conseil d'Administration qui affiche 5 Administrateurs indépendants, n'assure toujours pas encore la conformité au sein des comités techniques telle qu'édictée par l'article 20 de la Circulaire n°01-2017/CB sur la Gouvernance des Etablissements de Crédit et Etablissements financiers et prescrivant une majorité des Administrateurs Indépendants au sein des comités du Conseil ; le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration n'étant membres d'aucun comité.

Aux dernières nouvelles, des recrutements d'Administrateurs Indépendants seraient déjà en cours avec des CVs envoyés au niveau du Groupe.

Rappelons que l'effectif maximum du Conseil d'Administration tel qu'autorisé par les Statuts de la Banque est de 12 membres, le minimum étant de 3 membres.

## **II-1.E La rémunération des Administrateurs**

Le Conseil d'Administration a tenu au cours de l'année 2024, ses 4 sessions régulièrement planifiées et payées ainsi que les différentes réunions des Comités spécialisés

Ces divers paiements effectués cumulés, affichent un montant total de **Cent Soixante Onze Millions Quatre Cent Cinquante Mille (171 450 000) francs CFA** sur Deux Cent Quarante Millions (240.000.000) autorisés par l'AGO 2023.

Le Conseil reconduit donc ce montant de **FCFA 240.000.000** sachant que le recrutement de nouveaux Administrateurs Indépendants, reste toujours valable, le processus étant d'ailleurs déjà lancé.

## **II- 2 Les Organes de contrôle**

Sur le plan de la supervision et du contrôle :

- La Direction des Affaires juridiques et le Secrétariat du Conseil d'Administration ont été audités par une mission mixte composé du Groupe UBA Plc et de l'audit interne, un audit complet qui a porté sur toutes les activités de cette direction en prélude au départ à la retraite de Madame Akpaca Estelle. La mission s'est déroulée en janvier 2025.
- Par ailleurs, avec la Commission Bancaire, se poursuit, la correction des anomalies précédemment relevées par la mission thématique de vérification du « Dispositif de lutte contre le Blanchiment de capitaux et la lutte contre le terrorisme », d'Avril 2022. Depuis lors, la Banque travaille à la correction desdites anomalies et insuffisances avec communication régulière des avancées à la Commission Bancaire.
- Pour ce qui est des rencontres annuelles entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire et les Commissaires aux comptes, devenues traditionnelles, l'édition 2024 s'est tenue. Ce fut comme d'habitude, une rencontre d'échanges et de mise à niveau d'informations.
- De la BCEAO, a été reçue une mission conjointement menée avec la Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMF) du Ministère de l'Economie et des Finances, dans le cadre du contrôle des flux de recettes d'exportation, des comptes en devises et sur la vérification des taxes. Cette mission s'était déroulée du 11 au 12 Novembre 2024.
- Quant aux Commissaires aux comptes, Organe de contrôle de la Banque, mandatés par votre Assemblée, ils ont effectué comme à l'accoutumée, les missions annuelles avec un accent particulier sur le dispositif de Contrôle interne donnant lieu à des rapports adressés au Conseil d'administration, avec des recommandations dont le suivi de l'exécution fait l'objet de rapports spécifiques.

UBA Benin dans l'ensemble, aura œuvré pour faire preuve d'une meilleure gouvernance en général et surtout financière, à travers notamment une réduction des charges et une rationalisation très stricte des dépenses, même des investissements, tel qu'en témoigne le ratio d'exploitation annuel.

Sous le contrôle des Commissaires aux comptes, l'arrêté à mi-parcours au 30 Juin 2024, a pu être effectué par le conseil d'Administration en sa session du 04 septembre 2024.

La mission d'intérim quant à elle, tenue du 25 Novembre au 06 Décembre 2024, a permis de préparer la mission de fin d'année 2024 ayant permis l'arrêté des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Banque par le Conseil d'Administration le 06 Mars 2025.

La synthèse des rapports émis à cet effet, est versée au dossier de la présente Assemblée Générale.

Il est important de rappeler à l'attention des actionnaires, propriétaires de la Banque, de la notification reçue par la Banque, à l'instar de toutes les autres Banques de l'espace UMOA, l'Avis portant fixation du nouveau capital requis des Banques, soit FCFA Vingt milliards (20.000.000.000).

Cette exigence qui entre en application effective à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2027, accorde un moratoire de 3 ans aux Banques qui ne justifient pas encore de ce niveau de capital.

Pour notre Banque dont le capital actuel est de FCFA 19.600.000.000, cette décision induit une nécessité d'augmenter le capital de FCFA quatre cent (400) millions.

L'option retenue par UBA Bénin en vue de se conformer à cette exigence du Régulateur est présentée à une Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle vous êtes conviés pour décision à prendre.

## **1- Gestion administrative et sociale**

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a été essentiellement marqué par :

### **❖ Renforcement de l'effectif**

#### **Recrutement du Personnel**

Un accent particulier a été mis sur la priorité des candidatures pertinentes internes comme externes, à l'issue des tests et entretiens sous le regard du Contrôle Interne.

A ce titre, il a été enregistré des entrées ventilées comme suit : **Vingt (20) entrées d'employés permanents** et **dix-sept (17) agents intérimaires** au titre de l'exercice 2024.

Ainsi les postes d'intérim ont été sollicités par l'entremise des cabinets de placement de la main d'œuvre. Il s'agit principalement de la catégorie des caissiers, des agents de recouvrement, de contrôleur de crédit, d'agent au département de l'expérience client, d'agent chargé de marketing digital et d'analyste de crédits.

Au total, l'activité bancaire de UBA Bénin au titre de l'année 2024 a été portée par **trois cent soixante-cinq (365) agents**.

### **❖ Responsabilisation (Nominations, confirmations et redéploiements)**

Plusieurs redéploiements ont été opérés, dans le respect des procédures d'engagement des agents afin d'améliorer l'efficacité du système opérationnel et par ricochet, accroître la performance de la banque.

En outre, le plan de succession mis à jour permet de repositionner les agents en qualité de N°2 ou d'adjoint dans le cadre de la continuité du travail en cas d'absence du Directeur ou Chef de Département.

#### ❖ **Climat social**

Sur ce plan, plusieurs actions ont été implémentées aux fins de rapprocher la Direction Générale de son Personnel :

- Mise en place de canaux de discussions interactives (réseaux sociaux : WhatsApp, Facebook, Instagram, Twitter etc)
- Maintien du dialogue social avec les délégués du Personnel
- Visites aux agents à leurs postes de travail par la Direction Générale pour les encourager et les mobiliser autour de la vision du Groupe et les objectifs assignés à la filiale du Bénin
- Assistance sociale au Personnel lors des événements heureux et malheureux

#### ❖ **Bien-être des agents**

Cette année encore, la Direction des Ressources Humaines, épaulée par la Direction Générale a œuvré pour une amélioration continue des conditions de travail en vue d'amener les agents à exercer fièrement au sein de l'institution.

Par ailleurs, il est à noter, côté santé, que le niveau de stress demeure toujours élevé ; en effet il a été constaté que certaines pathologies ayant occasionné des arrêts maladie sont induites par un système immunitaire défaillant (manque de repos notamment). A cet effet, l'ensemble du personnel a été vivement encouragé tout au long de l'année à prendre systématiquement ses congés.

En vue d'améliorer la qualité de la prestation de l'assurance maladie, des séances d'échanges périodiques ont été organisées à l'endroit de l'ensemble du personnel de concert avec le prestataire.

#### ❖ **Renforcement des capacités**

Sur le plan de la formation continue et de partage des connaissances, des actions de formations ont été menées tant en présentiel qu'en distanciel.

UBA ACADEMY, a particulièrement soutenu le renforcement des capacités du personnel par le biais de modules en ligne disponibles sur sa plateforme en ligne.

Ci-après quelques modules importants auxquels ont pris part le personnel :

- Formation sur les spécificités et nouveautés de la loi des finances 2024
- Séminaire sur le thème « NORME IFRS 9 » à l'intention des établissements de crédit de l'UMOA
- Crédit School
- Les produits et services digitaux de la banque
- La formation sur la conformité et le blanchiment d'argent
- Formation sur la politique de crédit et les différents produits de crédits de la banque
- Formation sur les dépenses de crédit intégrées à travers les filiales africaines
- Formation sur le Leadership et la gestion de la Qualité de Service
- Formation Gestion du risque opérationnel
- Correspondance bancaire et financement bilatéral
- Les 7 habitudes des personnes très efficaces
- Financement du commerce et gestion des risques
- Analyse des états financiers

- Exposition au crédit et modélisation du risque de crédit
- Séance interactive sur les opérations de trésorerie (FX Forwards)
- Formation de sensibilisation à la lutte contre la fraude
- Mesures Efficaces de lutte contre la criminalité financière : KYC/CDD - Devoir de vigilance à l'égards de nos clients
- Etc...

Les personnes éligibles à ces formations en ligne, sont précédemment enrôlées par UBA Academy en tenant compte de leur profil. Des attestations signées de réussite au test leur étant systématiquement délivrées à l'issue desdites formations.

En interne, des efforts de formation intra-Banque ont été également organisés en faveur du personnel. Les nouvelles recrues (caissiers, agents de clientèle, chargés de comptes et autres) ont quant à elles, bénéficié de séances de d'orientation et d'immersion, afin de les outiller et les familiariser avec les procédures et usages du Groupe UBA.

## **2- Statistiques et Ratios**

### **❖ Effectifs et mouvements**

En ce qui concerne l'effectif de la Banque au 31 décembre 2024, il est composé de 365 agents dont 200 permanents et 165 intérimaires. Les détails sont présentés dans le tableau qui suit :

	<b>Agents Permanents</b>	<b>Proportion</b>	<b>Agents Intérimaires</b>	<b>Proportion</b>
Femme	80	40%	80	48,48%
Homme	120	60%	85	51,52%

### **❖ Masse salariale**

L'exercice 2024 a été clôturée avec une masse salariale annuelle estimée à **XOF 3 891 452 969**, alors que les deux exercices (2023 et 2022) précédents, ont connus des clôtures plus élevées (**XOF 4 331 831 061 & 4 033 226 517**).

<b>PERIODE</b>	<b>Effectif Permanent</b>	<b>Charge annuelle</b>	<b>Effectif intérimaire</b>	<b>Charge annuelle</b>	<b>Total charges salariales</b>
Année 2023	195	3 546 784 631	172	785 046 430	<b>4 331 831 061</b>
Année 2024	200	<b>3 172 452 887</b>	165	<b>719 000 082</b>	<b>3 891 452 969</b>
Variance	5	-374 331 744	-7	-66 046 348	<b>-440 378 092</b>
%	3%	-11%	-4%	-8%	-10%

Une analyse comparative au terme des exercices 2023 et 2024 dénote d'une tendance baissière de -10% de la masse salariale annuelle globale (agents permanents inclus).

Cette tendance s'explique par le niveau de rémunération des entrées par rapport aux agents partis au niveau du personnel permanents, la réduction des effectifs du personnel intérimaire et par la nature des différents avantages octroyés au personnel.

Une rapide comparaison entre les charges constatées sur les périodes 2023/2022 et 2024/2023, nous permet de confirmer la tendance baissière évoquée précédemment :

PERIODE	Effectif Permanent	Charge annuelle	Effectif Intérieur	Charge annuelle	Total charges salariales
Année 2022	188	3 344 670 145	152	688 556 372	<b>4 033 226 517</b>
Année 2023	195	3 546 784 631	172	785 046 430	<b>4 331 831 061</b>
Variance	7	202 114 486	20	96 490 058	298 604 544
%	4%	6%	13%	14%	7%

Il convient toutefois de rappeler qu'en 2023, l'application du point indiciaire avait notablement contribué à l'augmentation des charges salariales.

#### ❖ Divers prêts au personnel

Au nombre des demandes de crédit reçues sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, 136 ont été mises en place en faveur du personnel pour un montant total de XOF 1 331 946 522 comparativement à XOF 1 112 808 308 au terme de l'exercice précédent (+19,69%).

Au titre des demandes de crédit reçues sur la période l'année 01/01/2024 au 31/12/2024, on peut noter :

- 26 demandes de crédit à la consommation au taux de 3% ont été octroyé pour une valeur de **XOF 208 177 522**.
- 08 demandes de crédit habillement au taux de 2% ont été octroyé pour une valeur de **XOF 2 870 000**.
- 40 agents ont obtenu le crédit scolarité à hauteur de **XOF 28 950 000**.
- 62 demandes de crédits clientélisés No Wahala au personnel ont été mises en place en faveur du personnel pour un montant total de **XOF 1 091 949 000**.

01/01/2024 au 31/12/2024				
N°	Nature	taux	Nombre	montant
1	Prêt au personnel (5ans)	3%	26	208 177 522
2	Scolarité (12 MOIS)	2%	40	28 950 000
3	Crédit Habillement (12 MOIS)	2%	08	2 870 000
4	Crédit à la consommation – taux clients (7ans)	8%	62	1 091 949 000

### **III- BILAN D'EXPLOITATION DE LA BANQUE**

Le total bilan des banques est passé de XOF 6 410 milliards en décembre 2023 à XOF 6 955 milliards au 31 Décembre 2024, soit une hausse de 9%.

UBA a enregistré une hausse de 11% et occupe la sixième (6ème) place au classement avec une part de marché de 6,42%.

Les trois premières banques en termes de total bilan sont BIIC (21,74%), BOA (13,50%) et NSIABANK (11,40%).

Le total des dépôts collectés de l'industrie est passé de XOF 4 287 milliards en décembre 2023 à XOF 4 394 milliards au 31 décembre 2024, soit une hausse de 2%. UBA a enregistré une hausse de 3% sur la période et est resté sixième (6ème) au classement avec un total dépôts de XOF 282 milliards, et une part de marché de 6,42%.

Les trois premières banques en termes de dépôt sont BIIC (21,16%), BOA (16,71%) et Ecobank (13,64%).

Le total des encours de crédit des banques est passé de XOF 3 085 milliards en décembre 2023 à XOF 3 415 milliards au 31 décembre 2024, soit une hausse de 11%. UBA a progressé de 41% au cours de la période avec un total encours de crédit de XOF 147 milliards. La banque passe ainsi de la onzième position à la dixième (10ème) place au sein de l'industrie bancaire avec une part de marché de 4,3%.

Les trois premières banques en termes de crédit sont BIIC (24,83%), NSIA (12,79%), BOA (11,94%).

Le tableau ci-dessous présente les informations financières sur UBA BENIN au 31 décembre 2024 (en millions de FCFA).

### III-1 Au niveau du bilan et du hors-bilan

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS		% Variation
		31/12/2024	31/12/2023	
1	CAISSE,BANQUE CENTRALE,CCP	9 410	32 339	-71%
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	260 145	251 959	3%
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	22 467	14 501	55%
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	146 841	103 930	41%
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	-	-	
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	-	-	
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-	
8	AUTRES ACTIFS	12 471	4 631	169%
9	COMPTES DE REGULARISATION	215	125	72%
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	339	339	0%
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	-	-	
12	PRETS SUBORDONNES	-	-	
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23	-	100%
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 005	3 082	-2%
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>454 917</b>	<b>410 905</b>	11%

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS		% Variation
		31/12/2024	31/12/2023	
1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-	
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	129 252	97 919	32%
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	281 984	274 089	3%
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-	
5	AUTRES PASSIFS	3 197	2 890	11%
6	COMPTES DE REGULARISATION	3 442	2 353	46%
7	PROVISIONS	835	917	-9%
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	-	-	
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	36 207	32 737	11%
10	CAPITAL SOUSCRIT	19 600	19 600	0%
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	-	-	
12	RESERVES	6 139	5 139	19%
13	ECARTS DE REEVALUATION	1 334	1 334	0%
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	
15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	0	2	-98%
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	9 134	6 662	37%
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>454 917</b>	<b>410 905</b>	11%

Les informations financières au 31 décembre 2024, appellent les commentaires ci-après :

Le total bilan de la banque est passé de FCFA 410 905 millions au 31 décembre 2023 à FCFA 454 917 millions au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 11%.

L'encours des dépôts de la clientèle quant à lui est passé de FCFA 274 089 millions au 31 décembre 2023 à FCFA 281 984 millions au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 3%.

La part des dépôts sur comptes courants clientèle (FCFA 138 651 millions) représente 51% de l'ensemble des dépôts.

Les comptes d'épargnes ont connu un accroissement de 11% sur la période en passant de FCFA 54 910 millions en décembre 2023 à FCFA 60 733 millions en décembre 2024.

Les dépôts à termes sont en hausse de 13% par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à FCFA 76 455 au 31 décembre 2024 contre FCFA 67 374 millions au 31 décembre 2023.

Les emplois nets s'élèvent à FCFA 146 841 millions au 31 décembre 2024, contre FCFA 103 930 millions au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 41%. Ils se décomposent en créances brutes et provisions :

Les créances brutes au 31/12/2024 se décomposent comme suit :

- Créances saines

Elles se chiffrent à FCFA 103 721 millions au 31 décembre 2024 et se décomposent comme suit :

53 677 millions de FCFA de crédit à court terme ;  
 80 255 millions de FCFA de crédit à moyen terme ;  
 12 202 millions de FCFA d'avance en compte

- Créances en souffrance

Les créances en souffrance s'établissent à FCFA 2 095 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 950 millions au 31 décembre 2023 portant ainsi le ratio de prêts non performants à 1,41 % au 31 décembre 2024 contre 0.91% au 31 décembre 2023. Le montant des provisions sur créances douteuses est de FCFA 1 388 millions au 31 décembre 2024.

Les effets publics et valeurs assimilées ressortent à FCFA 260 145 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 251 959 millions au 31 décembre 2023, soit une hausse de 3%.

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS		% Variation
		31/12/2024	31/12/2023	
	ENGAGEMENTS DONNES			
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	135	10 204	-99%
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	16 547	10 938	51%
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-	
	ENGAGEMENTS RECUS			
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-	
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	48 129	47 685	1%
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-	

Les engagements pris en faveur de la clientèle se chiffrent à FCFA 16 682 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 21 142 millions au 31 décembre 2023, soit une baisse de 21%.

Quant aux engagements reçus de la clientèle, ils s'établissent à FCFA 48 129 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 47 685 millions en 2023 soit une hausse de 1%.

### III-2 Au niveau du compte de résultat

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS		% Variati
		31/12/2024	31/12/2023	
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	26 712	20 502	30%
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	12 998	11 029	18%
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	55	6	825%
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	8 950	8 871	1%
5	COMMISSIONS (CHARGES)	4 802	4 705	2%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE	1 648	1 523	8%
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE	476	303	57%
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	700	514	36%
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0	
10	PRODUIT NET BANCAIRE	20 743	15 985	30%
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	9 523	8 544	11%
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECiations DES	327	296	10%
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	10 892	7 145	52%
15	COUT DU RISQUE	-495	-210	136%
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	10 398	6 935	50%
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	-56	49	-213%
18	RESULTAT AVANT IMPOT	10 342	6 984	48%
19	IMPOSTS SUR LES BENEFICES	1 208	322	275%
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>9 134</b>	<b>6 662</b>	37%

L'évolution du compte de résultat pour l'année 2024 se présente ainsi qu'il suit :

#### Le Produit Net Bancaire (PNB)

Au terme de l'exercice clos au 31/12/2024, le Produit net bancaire se chiffrait à FCFA 20 743 millions. Il est progression de 30% par rapport à l'exercice précédent au cours duquel il s'était établi à FCFA 15 985 millions.

#### La marge d'intermédiation

La marge d'intermédiation est en hausse de 45% par rapport à l'exercice précédent. Elle est passée de FCFA 9 473 millions au 31 décembre 2023 à FCFA 13 714 millions au 31 décembre 2024. Cette hausse de la marge d'intérêt s'explique essentiellement par l'augmentation des revenus d'intérêts enregistrée sur les encours de crédits à la clientèle ainsi que sur les revenus issus des nouveaux investissements en bons et obligations.

#### Les commissions et autres revenus

Au terme de l'exercice clos au 31/12/2024, le total des commissions et des autres revenus se chiffre à FCFA 7 029 millions de contre FCFA 6 512 millions au 31 décembre 2023, soit une hausse de 8%.

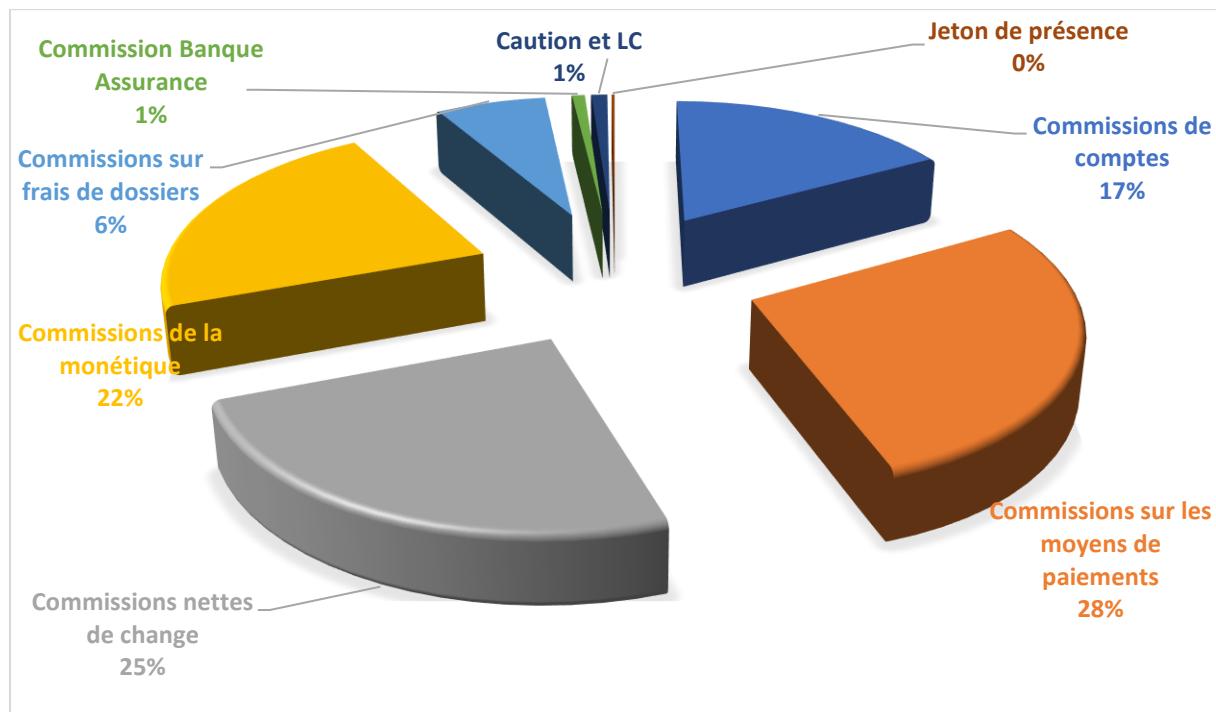
Les principales lignes de commissions pour l'exercice clos au 31/12/2024 se présentent comme suit :

- ✓ Commissions de comptes FCFA 1 136 millions : il s'agit essentiellement des frais de tenue de compte pour FCFA 247 millions, des commissions de mouvements pour FCFA 849 millions, et des commissions sur plus fort découvert pour FCFA 40 millions.
- ✓ Commissions sur les moyens de paiements : elles se chiffrent à FCFA 1 866 millions et sont essentiellement constituées des commissions sur transferts

internationaux (swift) pour FCFA 1 300 millions, Western Union/Money gram pour FCFA 68 millions, RIA pour FCFA 19 millions, de CelTouch pour FCFA 135 millions, de Terrapay pour FCFA 119 millions, PUSH AND PULL pour FCFA 208 millions et de Africash pour FCFA 17 millions.

- ✓ **Commissions nettes de change :** elles sont de FCFA 1 648 millions et sont constituées des gains de réévaluation de change et des commissions de change manuel.
- ✓ **Commissions de la monétique :** elles se chiffrent à FCFA 1 495 millions et sont constituées par les commissions visa et MasterCard, commissions sur carte de débit, commissions sur pack classique et commissions sur produits électroniques.
- ✓ **Commissions sur frais de dossiers :** FCFA 438 millions
- ✓ **Jeton de présence :** FCFA 12 millions
- ✓ **Commission Banque Assurance :** FCFA 51 millions
- ✓ **Commissions sur Caution lettres de crédits :** FCFA 64 millions notamment FCFA 57 millions de commissions sur caution, FCFA 7 millions de commissions sur lettres de crédit

### Structure des commissions



**Les Frais généraux** s'élèvent à FCFA 9 850 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 8 840 millions au 31 décembre 2023 et se décomposent comme suit :

- **Les Charges du personnel :** Elles s'élèvent à FCFA 3 891 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 3 547 millions au 31 décembre 2023, soit une hausse de 9,6%. Elles représentent 38% des frais généraux.
- **Les Charges d'exploitation :** elles s'élèvent à FCFA 5 632 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 4 997 millions au 31 décembre 2023 et représentent 57% du total des charges
- **Les Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles :** elles s'établissent à FCFA 327 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 296 millions au 31 décembre 2023 et représentent 3% du total des charges.

Le coefficient d'exploitation est de 47% au 31 décembre 2024 contre 55% au 31 décembre 2023, soit une baisse de 8 points.

Le résultat brut d'exploitation quant à lui est de FCFA 10 892 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 7 145 millions au 31 décembre 2023, soit une hausse de 52%.

Le ratio de productivité a connu une amélioration de 40% par rapport à l'exercice précédent passant de FCFA 17,81 par employé au 31 décembre 2023 pour s'établir à FCFA 25,02% millions au 31 décembre 2024.

#### **Résultat net de l'exercice 2024**

Le bilan de l'exercice 2024 fait ressortir un bénéfice net de FCFA 9 134 millions contre FCFA 6 662 millions au cours de l'exercice précédent soit une hausse de 37%.

#### **III-3 Affectation du résultat**

L'exercice 2024 fait ressortir un bénéfice net de FCFA Neuf milliards cent trente-quatre millions quatre cent soixante-quatorze mille neuf cent quarante-neuf (9 134 474 949). Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat comme suit :

• Bénéfice net de l'exercice 2024 :.....	FCFA 9 134 474 949
• Report à nouveau Créditeur 2023 :.....	FCFA 30 693
• Bénéfice distribuable au 31.12.2024 .....	FCFA 9 134 505 642
• Réserve spéciale (15% du résultat net disponible)...	FCFA 1 370 171 242
• Bénéfice à distribuer sous forme de dividendes.....	FCFA 7 763 560 000
• Report à nouveau .....	FCFA 774 400

En conséquence du montant à distribuer et sur la base du nombre d'actions constituant le capital social, le dividende brut par action de FCFA dix mille (10 000) s'élève à **FCFA trois mille neuf cent soixante un (3 961)**, ce qui équivaut à un rendement de 39.61% de la valeur de l'action.

## IV- INFORMATIONS SUR LE GROUPE

### **Message de Elumelu aux investisseurs mondiaux : « L'Afrique offre des rendements inégalés »**

L'investisseur et philanthrope africain, M. Tony O. Elumelu, CFR, s'exprimant lors du Sommet mondial des gouvernements à Dubaï, a présenté les opportunités d'investissement en Afrique.

Elumelu a souligné les 15 années de rendement et d'impact créés par son véhicule d'investissement, Heirs Holdings. Investisseur mondial et à travers l'Afrique, dans de nombreux secteurs, Elumelu a déclaré que « bien que mes investissements couvrent quatre continents, aucun autre pays n'égale le potentiel de retour sur investissement de l'Afrique ». Elumelu a souligné l'énorme potentiel démographique de l'Afrique en déclarant que « 60 % des Africains ont moins de 25 ans, nous avons la génération la plus jeune et la plus dynamique au monde ».

Lors d'un panel de haut niveau intitulé « La nouvelle révolution économique : une perspective africaine », animé par la présentatrice de CNN Eleni Giokos, Elumelu a parlé du potentiel de croissance économique de l'Afrique, porté par un secteur privé dynamique et une population de jeunes en plein essor.

Elumelu investit dans des secteurs stratégiques qui offrent des rendements élevés mais qui stimulent également la renaissance économique de l'Afrique. Il investit selon sa philosophie de l'Africapitalisme, partant du principe que le secteur privé doit faire le bien et bien. Le secteur de l'énergie en Afrique offre d'énormes opportunités : « HH a la capacité de produire 2 000 mégawatts d'électricité par jour, et aujourd'hui, nous produisons environ 750 mégawatts. Notre investissement transforme des vies et alimente des industries. Il crée une chaîne de valeur, en Afrique, des ressources naturelles à la distribution de l'électricité sur le dernier kilomètre. »

\*\*\*\*\*

### **La Fondation Tony Elumelu s'associe au Bureau des affaires de développement des Émirats arabes unis et à la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan pour autonomiser 1 000 jeunes entrepreneurs africains supplémentaires**

Émirats arabes unis – 12 février 2025 – La Fondation Tony Elumelu (TEF), la principale organisation philanthropique qui autonomise les jeunes entrepreneurs africains, issus de 54 pays africains, a signé aujourd'hui un accord de partenariat stratégique de 6 millions de dollars avec le Bureau des affaires de développement des Émirats arabes unis et la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan (une filiale d'Erth Zayed) pour fournir une formation commerciale, un mentorat, un accès aux réseaux et un capital d'amorçage non remboursable de 5 000 dollars à 1 000 jeunes entrepreneurs africains supplémentaires.

L'accord signé lors du Sommet mondial des gouvernements par le fondateur de la TEF, Tony O. Elumelu, et le directeur général de la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Son Excellence Mohamed Haji Al Khoori, témoigne de l'engagement commun des deux organisations à favoriser l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat en Afrique.

Grâce à ce partenariat, la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan tirera parti de l'expertise et de la capacité d'exécution de la Fondation Tony Elumelu pour catalyser l'entrepreneuriat par le biais du Programme d'entrepreneuriat Tony Elumelu, qui a été le pionnier de la formation à la gestion d'entreprise, du mentorat et du financement en capital pour les entrepreneurs africains. La Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, une organisation philanthropique de renom, affiliée à Erth Zayed, s'engage depuis longtemps dans des projets humanitaires et de développement, axés sur l'éducation, les soins de santé, l'autonomisation économique et le développement des entreprises.

\*\*\*\*\*

### **Le Groupe UBA défend la paix en Afrique avec un don historique de 500 000 \$ au Fond de l'UA pour la paix**

La Banque mondiale pour l'Afrique, United Bank for Africa (UBA) Plc, a démontré son engagement à favoriser la paix et la stabilité à travers l'Afrique avec un don historique de 500 000\$ au Fond pour la paix de l'Union africaine (UA).

Ce don du Groupe UBA soutient les efforts de l'UA visant à promouvoir la sécurité, la résolution des conflits, le développement durable et une Afrique unifiée, comme l'envisage l'Agenda 2063 pour l'Afrique de l'UA.

Le Fond de l'UA pour la paix joue un rôle crucial dans le financement des efforts de médiation et de diplomatie préventive à travers l'Afrique, en renforçant les capacités institutionnelles et en garantissant des réponses rapides aux conflits émergents. Le soutien d'UBA souligne son engagement en faveur du progrès collectif des nations africaines, renforçant la conviction de longue date du groupe UBA selon laquelle la croissance économique et la stabilité régionale vont de pair.

Le Président du Comité Exécutif de Gestion du Fond de l'UA pour la Paix ; S.E Moussa Faki Mahamat a déclaré que " la paix est synonyme de ressources, si nous voulons le développement et la stabilité, nous devons parvenir à la paix, la Banque Unie pour l'Afrique a démontré son engagement en faveur du développement de notre continent par cet engagement, à travers des ressources durables. Ensemble, nous continuerons à construire un continent pour l'avenir. "

\*\*\*\*\*

### **Lors de la réunion économique du Cameroun, Elumelu plaide pour un partenariat collectif stratégique pour stimuler l'économie africaine**

Le président de United Bank for Africa (UBA) Plc et Heirs Holdings Group, Tony Elumelu, a souligné la nécessité d'une approche stratégique et collaborative pour stimuler une croissance économique durable sur le continent africain.

Selon lui, pour voir le type de croissance nécessaire au Cameroun en particulier et en Afrique en général, les gouvernements, les dirigeants du secteur privé et les partenaires de développement doivent s'unir afin de libérer le vaste potentiel économique du continent.

S'adressant à un public composé de décideurs politiques, de dirigeants d'entreprises et d'investisseurs réunis lors de l'édition inaugurale de la Réunion économique du Cameroun à Yaoundé, Elumelu, qui a prononcé le discours d'ouverture, a souligné le rôle essentiel de l'entrepreneuriat, du développement des infrastructures et de l'inclusion financière dans la promotion de la transformation économique.

Elumelu, invité par le président du pays, Paul Biya, a souligné l'importance du commerce et des investissements intra-africains, tout en exhortant les parties

prenantes à adopter des politiques qui créent un environnement propice au développement des entreprises.

« Pour que l'Afrique réussisse et pour que le Cameroun réussisse, le gouvernement et les entreprises doivent s'unir et investir sur le long terme, pas seulement à court terme. Nous devons tous être stratégiques et déterminés. Pour moi, j'ai toujours été passionné par le fait d'aider la jeunesse africaine à réussir et je crois que les dirigeants qui ont atteint le sommet devraient contribuer à créer une échelle afin que les jeunes puissent également réussir et avoir à leur tour un impact sur le continent », a déclaré Elumelu.

## **V- PERSPECTIVES**

L'exercice 2024, s'est soldé à UBA BENIN par un bénéfice net de FCFA 9 134 millions, contre 6 662 millions réalisés en 2023. En terme de perspectives, l'année 2025 sera consacrée au maintien de la progression de la rentabilité de la banque en communs accord avec l'ensemble des parties prenantes, dans le strict respect des normes professionnelles et d'éthiques et en construisant une institution durable.

La stratégie de la Banque pour l'exercice 2025 :

- Réitérer son engagement pour une meilleure expérience client à travers l'amélioration continue de la qualité de nos services et prestations mettant le client au premier plan à travers la philosophie de Customer First (C1st) ;
- Continuer par accompagner les entreprises à travers les financements ;
- Renforcement de notre couverture du territoire afin de rapprocher nos services de la clientèle à travers l'ouverture stratégique de nouvelles agences ainsi que la poursuite de nos ambitions de digitalisation ;
- Faire de la banque électronique un levier d'inclusion financière
- Offrir une qualité de service irréprochable à la clientèle pour faire de UBA la banque préférée des béninois ;
- Repositionner UBA comme une banque de choix au sein de l'industrie ;

Nous comptons à travers la mise en œuvre de ces différentes actions améliorer la bonne santé financière de notre banque, l'objectif étant de hisser UBA Benin au rang des banques systémiques de l'industrie à l'horizon 2028.